

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :  
Le 19 septembre 2023

N°2023\_D43 : Vente patus de La Peyrarque Haute à Mr et Mme DELMAS.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc ;

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian  
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire explique au conseil que Mr et Mme DELMAS résident de la Payrarque haute ont exprimés le souhait d'acquérir une partie du patus cadastré J451.

En l'absence d'une commission syndicale la proposition appartient au conseil municipal.

Le Maire devra convoquer les électeurs qui ont leur domicile réel et fixe sur le territoire de la section et inscrit sur les listes électorales.

Le conseil municipal donne pouvoir à Mme Le Maire pour engager les démarches et signer toutes pièces relatives à cette opération.

Le prix de vente est de 0,50€ le m<sup>2</sup> en zone non constructible, suite à la délibération n°32/2011 du 27 avril 2011. Les frais sont à la charge du demandeur.

Après délibération le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.